



Certificat

Certificate

Organisme certificateur : AFNOR CERTIFICATION :

11, rue Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex - Tél. 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00

Correspondant : Benjamin CHEVILLON - Tél. 01 41 62 62 49 - Fax : 01 49 17 90 61

Secrétariat Technique : CENTRE TECHNIQUE DE MATERIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

17 rue Letellier, 75726 PARIS Cedex 15 - Tél. : 01 45 37 77 77 - Fax : 01 45 37 77 97

Correspondant : Jean-Pierre MARQUES - Tél. 01 45 37 77 78

ADMISSION DE L'USINE A LA MARQUE NF
NF - TUILES DE TERRE CUITE
DECISION du 24/03/2011
RECONDUCTION DU DROIT D'USAGE
n° 45 . 9 du 28/03/2018

La Société : BMI ROOFING SYSTEMS, SLU
P. I. El Mugron, III Fase
Calle Toneleros, n° 2
02640 ALMANSA (Albacete) - Espagne -

Usine de : ALMANSA

est autorisé à apposer la marque NF de conformité à la norme NF EN 1304 : 2013 sur les modèles et accessoires associés suivants, dans les conditions fixées par le référentiel de la marque NF 063.

Tuiles	Type (1)	Date de la 1 ^{re} admission à la marque NF	Ligne de fabrication	Option(s) complémentaire(s)			
				Climat de Montagne Date de la 1 ^{re} admission	Faible Pente		
					Date de la 1 ^{re} admission	Ligne de fabrication	Montage (2)
KLINKER K2	E	24/03/2011	Ligne tp	21/06/2012	-	-	-
KLINKER MERIDIONAL	E	28/08/2012	Ligne tp	-	-	-	-

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et le cas échéant, les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Le droit d'usage est accordé pour une durée de 24 mois à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et du Référentiel NF 063.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF sont les caractéristiques d'aspect et de structure, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion,

l'imperméabilité, la résistance au gel ou la résistance au gel "climat de montagne" ainsi que l'aptitude à être utilisée sur des couvertures à "Faible Pente" (si ces options sont revendiquées).

(1) C : Canal / P : Plate / E : Emboitement. (2) D : Joints droits / C : Joints croisés.

Directeur Général
Franck LEBEUGLE



008 - 2017/07